

**ABONNEMENT.**  
**SAUMUR :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8  
**POSTE :**  
 an . . . . . 35 fr.  
 six mois . . . . . 18  
 trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 Chez DONGREL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

**INSERTIONS.**  
 Annonces, la ligne . . . . . 20 c.  
 Réclames, — — — — — 30  
 Faits divers, — — — — — 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées  
 sans restitution dans ce dernier cas ;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

**On s'abonne :**  
 A PARIS,  
 Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,  
 Place de la Bourse, 8.

**JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS**  
**BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR**

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance. Paraisant tous les jours, le lundi excepté. Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
 13 Juillet 1876.

**Bulletin politique.**

LA POLITIQUE PRÉSENTE.

On continue toujours à parler de crise ministérielle ou tout au moins de remaniements ministériels pour un temps très-rapproché.

Nous croyons que les journaux qui se font l'écho de ces bruits les accueillent avec un enthousiasme trop facile.

Voici pourquoi :

C'est que le ministère ne peut céder la place qu'à un cabinet Gambetta, ce qui ne conviendrait probablement pas au Maréchal.

Où à un ministère de Broglie qui n'aurait pas plus la majorité que lui.

Le Maréchal est constitutionnellement investi de deux privilèges qui gênent le régime parlementaire, mais qui sauveront peut-être la société française.

D'abord son pouvoir comme durée dépasse celui de la Chambre des députés.

Il est statutairement investi jusqu'en 1880 ; La Chambre des députés est rééligible en 1879.

Enfin si le Maréchal parvient à faire partager son opinion au Sénat, il peut dissoudre la Chambre des députés.

En présence de ces deux privilèges, une opposition quand même, de la majorité des députés, peut amener un conflit d'où sortirait la dissolution.

Il est évident que le ministère jouera de cette corde-là sur les gauches et peut-être avec succès.

La politique d'opportunisme est d'ailleurs basée là-dessus :

Gagner du temps ;  
 Ne pas fournir d'occasion de dissolution ;  
 Conquérir les préfetures, les mairies ;

Ne pas écouter les réclamations du commerce et de l'industrie qui se plaignent ;  
 Mais circonvenir le pouvoir,  
 L'enfermer dans la Constitution,  
 Et au besoin l'y faire mourir d'inanition.

Tel est le plan de M. Gambetta ; plan fort critiqué par les républicains actifs qui ne voient pas dans la République que la satisfaction d'une oligarchie avocassière et bourgeoise et qui veulent en tirer d'autres conséquences.

Mais plan que, d'une part, approuve le centre gauche à qui il laisse momentanément le pouvoir ;  
 Et qui, de l'autre, n'inquiète pas trop le Maréchal et ses amis.

Au contraire, le renversement du ministère forcerait les partis à se mettre plus en avant, à se dessiner, à faire preuve de capacités.

Mais, dès à présent, les gens à longue vue pensent à la dissolution.

Ils en entrevoient la possibilité.  
 Ils en calculent les effets probables.

Il paraîtrait même, d'après les on-dit, que, malgré sa soumission apparente aux événements, le Maréchal s'habitue à l'idée qu'il pourrait y être conduit par la logique d'Etat.

C'est évidemment là une énorme éventualité et à laquelle il convient d'apprivoiser le pays.

La République est en ce moment le gouvernement de droit et de fait ;  
 Mais nous savons par l'expérience et par l'histoire que le droit change et que les faits disparaissent.

D'ailleurs, la Constitution qui, même si on n'avait pas prévu légalement sa révision, ne serait pas éternelle, la Constitution est essentiellement révisable en tout ou en partie.

Et plus on se rapproche de 1880, plus on s'en souvient, plus on y songe.

Si la République aimable ne faisait point, par hasard, notre affaire, rien ne nous empêcherait de la remplacer par autre chose.  
 C'est notre droit.

Droit que personne ne nous dénie.

Pas même les républicains avancés qui n'acceptent de l'état de chose actuel que le mot République.

Pas même les parlementaires qui n'en excluraient que ce même mot.

Il faut donc, dès à présent, supposer qu'à un moment donné moins éloigné que 1879, le pays peut être convié à nommer de nouveaux députés.

C'est certainement un élément de trouble à ajouter à ceux qui empêchent le pays de se rassurer ; mais il ne vient pas précisément de nous.

Il vient des républicains qui se battent au ratelier.

Il vient des républicains de toutes nuances et des parlementaristes qui étaient d'accord pour renverser l'Empire et qui ne le sont plus sur la façon dont il faut le remplacer.

Il vient de ceux qui approuvaient la *Lanterne* en 1869 et qui veulent faire disparaître les *Droits de l'Homme* en 1876.

Or, en 1869 comme en 1876, l'autorité méritait qu'on la protégeât ;  
 Et si M. de Rochefort a tort en 1876, il avait tort en 1869 — et si le centre gauche a raison en 1876, il avait tort en 1869.

Rochefort, lui, n'a pas changé d'opinion et le centre gauche voudrait en changer.

De là cette bataille que les républicains se livrent entre eux et qui produit ce que nous avons.

Il y a dix ans, jamais il n'était question de dissoudre la Chambre.

Il y a dix ans les affaires marchaient.

Aujourd'hui il n'y a qu'une seule chose qui marche :  
 La langue des députés.

La victoire du ministère paraît certaine ; toutes les gauches capitulent devant la question de confiance posée par le cabinet.

Le système du provisoire l'emporte sur le système de l'ajournement. En réalité, la majorité républicaine, d'accord sur ce point avec le gouvernement, vient avouer que la politique de la gauche est condamnée à remplacer les résultats par les déceptions.

M. Gambetta et ses amis se retirent pour ne point ébranler le cabinet ; M. le ministre de l'intérieur s'avance pour obéir à des ordres dont il n'indique pas l'origine.

M. Gambetta a signalé « le langage contenu et ardent, à la fois inquiet et triste » du ministre de l'intérieur ; il a déclaré que le vote ne serait pas « un vote de liberté plénière, » et voilà le bilan de la politique républicaine.

Le ministère pose la question de cabinet, en déclarant qu'il ne l'a point choisie, mais qu'elle lui est imposée ; M. Gambetta proclame qu'il ne se sent pas libre. Et c'est ainsi qu'une loi, qui touche aux plus graves intérêts du pays, est discutée sous le régime de la République constitutionnelle et parlementaire.

L'opinion publique n'a pas encore abdiqué, et nous nous réjouissons de voir le ministère et la majorité de la Chambre provoquer ainsi la sévérité de ses jugements.

Le triomphe qu'un gouvernement peut obtenir par un vote dépourvu d'indépendance est un triomphe sans lendemain.

Ceux qui votent, en déclarant qu'ils ne sont pas libres, se condamnent eux-mêmes, et ceux qui acceptent un pareil vote invitent le pays à mesurer leur abaissement et à faire justice de leur hypocrisie.

Il faut détourner un instant notre attention de la crise intérieure pour suivre la marche des événements en Orient et observer la nouvelle entrevue des deux empereurs du Nord.

On paraît attacher une grande importance à l'entrevue de Wurtzbourg, entre le prince Bismark et son maître, où l'on suppose que

**Chronique générale.**

La discussion sur la nomination des maires a commencé mardi et elle a continué hier.

**Feuilleton de l'Echo Saumurois.**

**MÉMOIRES D'UN OUVRIER.**

(Suite.)

Il ne s'attendait point sans doute à une telle hardiesse, car il fut sur le point de perdre l'équilibre ; mais il se redressa sur-le-champ avec une malédiction de colère, revint à moi le bras levé et me frappa au visage d'un coup qui m'étourdit.

Je lâchai pourtant de me mettre en défense, et la lutte se soutint jusqu'au moment où je trébuchai contre le seuil, entraînant le maître maçon dans ma chute.

Tombré sous lui, je sentis bientôt ses deux genoux sur ma poitrine, tandis que ses poings me labouraient le visage.

Les spectateurs, qui avaient laissé faire jusqu'alors, se décidèrent enfin à nous séparer.

On m'arracha avec peine de maître Pérou que la colère rendait fou ; on me mit sous le bras le pain que j'avais acheté ; on me montra mon chemin, et je repris machinalement la route du logis.

J'allais devant moi comme un homme ivre ; j'étais endolori dans tous les membres, et navré jusqu'au plus profond du cœur.

A la vue de la maison, je ralentis le pas ; j'avais peur des questions de Geneviève quand elle apercevrait mon visage saignant et meurtri. Je ne pouvais me faire l'idée de lui raconter les humiliations que je venais de supporter. Heureusement qu'elle avait cédé aux fatigues de la journée ; je la trouvai couchée et endormie.

Je me hâtai d'éteindre la chandelle qui brûlait encore, et de me mettre au lit. Mais j'essayai en vain de dormir ; j'étais dévoré d'une sourde rage ! La haine du maître maçon m'avait gagné ; je lui voulais maintenant tout le mal qu'il avait souhaité me faire ; je cherchais par quel moyen je pourrais lui nuire et me venger ! tout le reste m'était indifférent !

Dans ma fièvre de colère, je ruminais mille projets ; je demandais tout bas l'aide du bon Dieu contre mon ennemi.

La réflexion, au lieu de me calmer, excitait de plus en plus mes mauvaises pensées ; ma rancune était comme un abîme qui se creuse à mesure qu'on y travaille.

Si je m'endormais de temps en temps, c'était pour faire quelque rêve de colère. Tantôt je voyais maître Pérou ruiné et le bissac sur l'épaule, mendiant par les chemins ; tantôt je le tenais sous mes

pieds comme il m'avait tenu lui-même, et je le forçais à me crier merci ; d'autres fois je l'apercevais, les mains liées, entre quatre gendarmes qui le conduisaient à la prison des voleurs, et je lui renvoyais ses injurieuses railleries.

Au milieu d'un de ces cauchemars, je fus réveillé en sursaut par Geneviève. Je me dressai sur mon séant : une grande lueur éclairait notre logement ; on entendait au dehors un tumulte de voix, le bruit de gens qui semblaient courir ; puis le cri : *Au feu !* retentit.

Je sautai à bas du lit, je m'habillai à la hâte et je sortis.

Deux hommes traversaient la rue en courant.

— Où est le feu ? demandai-je.

— Au chantier de Jean Pérou ! répondirent-ils en même temps.

Je m'arrêtai saisi. Il semblait que Dieu avait écouté mes prières, et qu'il s'était chargé de me venger.

Il faut bien l'avouer maintenant, quoique la chose soit à ma honte, le premier mouvement fut de satisfaction ; mais il ne dura que le temps d'un éclair, presque aussitôt je rougis en moi-même de mon contentement. Alors il se fit un subit changement dans mon cœur.

Ramené aux bons sentiments, il me sembla que j'étais plus obligé qu'un autre de porter secours au maître maçon, et de racheter par l'action mes sou-

haits de malheur.

Cette idée fut comme une flamme qui me traversa le cœur. Je m'élançai à la suite des gens qui passaient, et j'arrivai au chantier de Pérou.

Le feu, d'abord mis à un appentis, avait bientôt gagné tout le reste.

Au moment où j'arrivai, les amas de charpentes et de voliges formaient autour de la maison une ceinture de flammes qui empêchait d'y arriver.

Des ouvriers couraient au milieu de la fumée et des brasiers, écartant les matériaux en feu. Je me joignis à eux, et nous finîmes par nous ouvrir un passage.

Arrivés à la maison, nous la trouvâmes fermée, et rien n'y bougeait.

Quelques voix s'écrièrent que Jean Pérou devait être chez son frère, à Andelly ; mais plusieurs autres répondirent qu'ils l'avaient rencontré le soir même au village ; l'un d'eux l'avait même vu rentrer, comme il le dit, avec un *coup de tisane dans la tête* et une bouteille sous le bras. Ivre et endormi, il n'avait sans doute rien entendu.

Cependant le danger devenait de plus en plus pressant. L'incendie, qui s'était étendu par derrière, passait déjà au-dessus de la toiture du petit pavillon. Nous frappions en vain à la porte refermée, nous appelions le maître maçon de toute la force de nos poumons ; rien ne répondait.

Dans ce moment, il se fit sur nos têtes un ef-

sera recherchée une revanche de la conférence de Reichstadt.

La diplomatie remarque beaucoup l'inquiétude et la mauvaise humeur très-visibles des Allemands. Toute la presse officieuse d'outre-Rhin se montre des plus aigres vis-à-vis de l'Autriche.

\*\*

Les dix lignes de l'*Officiel* relatives à l'Exposition de 1878 ont suffi pour calmer bien des alarmes et couper court à des commentaires erronés qui commençaient à troubler les esprits. Depuis deux jours le bruit courait que l'Exposition internationale annoncée pour 1878 était indéfiniment ajournée. Cette rumeur fut immédiatement interprétée comme un signe néfaste, faisant présager que les complications des affaires d'Orient amenaient fatalement la France à sortir de sa neutralité. Les uns nous voyaient déjà engagés dans une lutte colossale; les autres rêvaient une revanche; les fous et les sages étaient également émus. Cette fête de la paix était une preuve palpable de notre désintéressement dans les affaires d'Orient et de notre sage neutralité; sa remise indiquait un revirement subit dans la politique conciliante et pacifique du gouvernement. La note de l'*Officiel* a coupé court à tout émoi. Comme le fait remarquer le *Soir*, elle prouve que nous ne sommes pas disposés à nous laisser griser par le bruit du canon des autres et que rien ne nous fera partir de notre réserve. Nous sommes et nous resterons spectateurs des événements qui se passent.

Maintenant l'Exposition aura-t-elle lieu en 1878? Oui, si les travaux sont commencés immédiatement; non, si l'on veut prendre son temps à discuter le projet de la commission. Dans tous les cas, s'il y a retard, il dépendra entièrement des difficultés d'organisation et nullement des faits politiques. Ce que l'on peut affirmer, c'est que les plus grands efforts sont faits pour que les travaux commencent le 1<sup>er</sup> août.

\*\*

La commission d'enquête sur l'incident des examens de l'École polytechnique a tenu avant-hier deux séances pour entendre M. Mourier, directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'instruction publique.

\*\*

On remarque beaucoup que les diverses feuilles en relations avec notre ministre des affaires étrangères s'attachent à convaincre l'opinion de la possibilité d'une entente austro-russo-italico-française. Le plus sûr est pourtant de ne pas s'y fier.

La question de neutralité du Danube menacerait, paraît-il, de passer du second plan au premier. Les cabinets de Vienne et de Pétersbourg seraient résolus à ne laisser violer en quoi que ce soit le principe de cette neutralité, aussi bien du côté turc que du côté serbe.

\*\*

La France n'aura pas à regretter de n'a-

voir rien changé dans son programme si, comme on l'affirme, à l'entrevue de Reichstadt le Czar et l'empereur d'Autriche se sont entendus pour imposer la paix aux insurgés de la Turquie. Si la guerre est localisée et que les frontières soient strictement gardées, il est certain que la Turquie aura facilement raison des Serbes. Je n'en veux pour preuve que l'opinion du correspondant du *Golos*, qui, malgré ses sympathies pour la cause des peuples Slaves écrit que les observations qu'il a été à même de faire à Belgrade, Bucharest et Rustchuk l'ont conduit à avoir des doutes très-sérieux sur la force de l'armée serbe.

En premier lieu, elle n'est pas aussi nombreuse que les habitants de Belgrade le prétendent; elle n'est, en outre, pas bien armée, et les fusils dont elle est pourvue sont de modèles si différents qu'il ne pourrait manquer de s'ensuivre une grande confusion dans la chaleur de la bataille.

L'infanterie est brave, mais les officiers expérimentés font défaut, et bien qu'il y ait parmi eux des officiers autrichiens et russes, ces derniers ne sont naturellement pas ceux qui se sont fait le plus distinguer dans leur propre pays.

La cavalerie est loin d'être à la hauteur de sa mission, il est douteux qu'elle puisse soutenir le choc des Circassiens. Quant à l'artillerie, elle n'est encore que dans l'enfance.

Le principal général, Zach, connaît bien la théorie de la science militaire; mais il n'a jamais fait campagne; il est d'un caractère indécis et a dépassé la soixantaine.

Quant au général Tcherniaïeff, il est hardi, énergique, et brûle du désir de prendre Sophia, Philippopolis et Constantinople, comme il s'est autrefois emparé de Taschkend; mais il oublie que les cavaliers serbes ne sont pas des Cosaques, et que les Turcs et les Circassiens connaissent mieux l'art militaire que les Kiptchaks et les Kirghizes.

Les généraux turcs, ajoute le correspondant, sont des hommes très-capables et d'une vaste expérience. Abdul-Kerim-Nadir pacha, le *Serdar elerem* actuel, Yaver pacha qui commande à l'est de la Serbie, et Mustapha-Djemil pacha, chef de l'état-major de Mukhtar pacha, et Polonais de naissance, sont des hommes sur la capacité et le mérite desquels la Turquie peut à bon droit compter.

\*\*

Dans notre monde officiel, on donne pour certain que les éventualités de crise ministérielle ne sont nullement conjurées et demeurent aussi probables après qu'avant le dernier discours de M. de Marcère.

Il serait possible, dit la correspondance Saint-Chéron, qu'un grand journal opposant publiât, à cet égard, des révélations intéressantes.

\*\*

Il y a eu, avant-hier, un conseil des ministres très-important et relatif aux affaires d'Orient.

\*\*

Les gauches paraissent toujours décidées à ne pas voter le budget avant les vacances qui auront lieu vers le 8 août.

\*\*

Le nouveau mouvement préfectoral ne satisfait pas les gauches.

Ce mouvement ne comprend que le tiers environ des nominations.

Deux autres mouvements, déjà signés par le maréchal, paraîtront incessamment.

\*\*

Le rapport de l'élection de M. de Mun n'a pas moins de 342 pages.

\*\*

Un courrier extraordinaire est arrivé hier matin à l'ambassade d'Allemagne, apportant des dépêches de Berlin.

\*\*

Certains journaux ont raconté avoir vu des officiers français sur la frontière serbe; cette nouvelle est dénuée de tout fondement.

\*\*

A la requête du P. Du Lac, recteur de l'école de Sainte-Geneviève, un procès en diffamation est intenté à la *République française*. L'affaire est inscrite au rôle pour le vendredi 24 juillet.

\*\*

On s'est demandé si le tribunal de police correctionnelle ordonnerait le huis-clos dans l'affaire de M. Rouvier.

La nature des faits commanderait cette précaution, mais le caractère du prévenu exige que l'opinion publique puisse juger les actes dont il est accusé de s'être rendu coupable. Le tribunal sera composé de cinq juges. On dit que M. Rouvier a demandé à M<sup>e</sup> Nicolet de le défendre.

\*\*

On lit dans l'*Union*:

« Nous avons à signaler un triste accident, arrivé à trois de nos confrères qui, voulant suivre les opérations militaires de l'armée serbe, se sont trop avancés.

» Le correspondant du journal autrichien la *Nouvelle Presse libre* a été tué, et les deux correspondants des journaux parisiens le *Temps* et le *National* ont été blessés et transportés à Kruschevatz. »

Le *Temps* a publié à ce sujet la note suivante:

« La confirmation officielle de ce douloureux événement est arrivée, au ministère des affaires étrangères par une dépêche qui raconte le fait en mentionnant seulement la mort du correspondant de la *Nouvelle Presse libre*, qui est aussi sans doute le correspondant des *Hamburger Nachrichten*, parti avec notre correspondant à nous; la dépêche ajoute que les correspondants en question étaient partis sans autorisation, et que l'agression dont ils ont été victimes a été la suite d'un malentendu.

les ongles dans les jointures des pierres, auxquelles je me retins par un effort de vaillance, et le maçon se servit de mon corps comme d'une échelle pour arriver à terre sans malheur.

Ce fut seulement quand je l'eus rejoint qu'il me reconnut.

Il recula de trois pas, porta la main à son front, et, après avoir balbutié quelques mots que je ne pus comprendre, s'assit sur un débris de poutre qui fumait encore.

Tant d'événements coup sur coup l'avaient anéanti; il était sans force pour s'expliquer et pour remercier.

Peut-être lui manquait-il aussi la volonté. Jean Pérou était un cœur où les sentiments entraient aussi difficilement que le coin dans la pierre.

Rien que pour ne pas vous traiter en ennemi, il avait besoin d'un effort. Sa femme avait dû le quitter après dix-huit années de tourments et de patience, ses enfants avaient cherché hors de chez lui le pain des étrangers, et, de tous ceux avec lesquels il avait travaillé et vécu, aucun ne s'était fait son ami.

Devenu mon obligé depuis l'incendie du chantier, il renonça à me nuire, mais ce fut tout.

Quand je le rencontrais, il passait droit comme s'il ne m'eût jamais vu; si l'on parlait de moi, il ne disait plus rien ou s'en allait brusquement; l'ours avait seulement renoncé à mordre, sans s'ap-

» Quoi qu'il en soit, le mort et les blessés ont été transportés, non pas à Kruschevatz, comme l'indique la dépêche du *Standard*, mais très-probablement à Kruschevatz, petite ville voisine de la frontière, où ils avaient l'intention de s'installer pour se rapprocher du théâtre des opérations.

» P. S. — Au dernier moment, nous apprenons que les Serbes ont tiré par erreur sur les correspondants qui s'étaient avancés jusqu'auprès du camp d'Alexinatz.

Nous nous associons très-sympathiquement aux regrets de nos confrères.

## Etranger.

### Événements d'Orient.

Des lettres de Constantinople annoncent que Mourad est toujours tenu en châteigner par les ministres turcs, comme personnellement parmi ses plus intimes amis, ne peut l'assassiner des ministres, et il vit dans des craintes continuelles pour sa propre existence.

Le vieux parti turc est toujours tout puissant; il menace la position et même la vie de Midhat-Pacha, qui n'est nullement rassuré.

Les divers incidents de la guerre peuvent, d'un jour à l'autre, amener à Constantinople de nouveaux et graves événements.

On écrit de Vienne à la *Gazette nationale* de Berlin qu'on a arrêté ces jours derniers, à Comorn, en Hongrie, un officier prussien qui levait le plan des fortifications et sur lequel on a trouvé le tracé des bords du Danube depuis Linz jusqu'à Comorn. On ajoute que l'officier prussien a été emmené à Pesth, où il sera jugé.

Nous sommes toujours sans nouvelles précises de l'entrevue de Reichstadt. On dit que les deux empereurs ont résolu de maintenir la paix de l'Europe et d'agir pour arrêter la guerre aussitôt que les circonstances le permettront. Nous le souhaitons sincèrement.

Pourtant nous voyons partout des préparatifs belliqueux, et l'*Echo* publie cette grave dépêche qui lui arrive de Londres et qui confirme une nouvelle déjà donnée:

« Londres, 10 juillet, soir.

» Deux régiments ont été désignés pour se tenir prêts à partir pour Malte, où ils doivent remplacer les troupes qui seraient envoyées occuper certains points de l'Égypte, dans le cas où la question orientale se compliquerait. »

Il y a longtemps qu'on parle de l'occupation de l'Égypte par un corps d'armée anglais. Un pareil fait, à cette heure, amènerait évidemment des complications assez graves et coïnciderait mal avec les déclarations pacifiques du Reichstadt.

Heureusement que les témoins du service rendu me dédommèrent de cette froideur; ils racontèrent comment je m'étais conduit avec le maître maçon, et l'on m'en sut d'autant plus de gré que l'on apprit en même temps que j'avais eu à en souffrir la veille. D'avoir seulement fait mon devoir parut de la générosité, et chacun me paya en estime ce que Jean Pérou me refusait en reconnaissance.

C'est véritablement à partir de ce moment que tout a commencé à me réussir.

Ainsi que l'architecte l'avait prévu, les travaux m'arrivèrent de tous côtés.

Après avoir lutté deux ans, le maître maçon quitta brusquement le pays sans rien dire, et je n'en ai jamais entendu parler depuis.

Bientôt un fils et une fille nous consolèrent de la perte de notre premier enfant. La bonne amitié, la joie, l'aisance et la santé formaient les quatre coins de notre ménage.

Geneviève chantait tout le jour; les petits grandissaient en gazouillant; l'argent venait de lui-même à notre armoire; la bonne chance brillait sur nous comme un plein soleil! Je puis dire que ce temps a été le meilleur de toute ma vie, car c'est celui où j'ai le mieux senti la bonté de Dieu.

(La suite au prochain numéro.)

froyable craquement, et les tuiles détachées se mirent à tomber avec une pluie de charbons: c'était le toit qui éclatait.

Tout le monde s'enfuit. Je me précipitais comme les autres vers l'extrémité du chantier, quand un grand cri partit derrière moi et m'arrêta court. Je me retournai: Jean Pérou, enfin réveillé, venait de paraître à l'une des fenêtres du pavillon.

Surpris dans son ivresse et encore tout étourdi, il regardait autour de lui avec des exclamations d'épouvante, sans avoir l'air de bien comprendre.

Toutes les voix lui crièrent à la fois de descendre et de fuir; mais le malheureux, hors de lui, continuait à regarder les flammes qui couraient à travers le chantier, en répétant d'un accent lamentable:

— Le feu! le feu!

Deux ou trois d'entre nous se décidèrent à revenir sur leurs pas et à se rapprocher du pavillon.

L'incendie gagnait toujours et commençait déjà à fendre les planchers. Nous avertîmes le maître maçon que le moindre retard pouvait lui coûter la vie.

Il parut enfin le comprendre, car il rentra vivement comme s'il se fût décidé à gagner la porte, et nous nous rapprochâmes pour lui porter secours. Des étincelles qui jaillissaient à travers les volets du rez-de-chaussée nous apprirent alors que le feu

avait envahi en même temps l'étage inférieur et les combles.

Jean Pérou reparut bientôt à la fenêtre, en criant que l'escalier était en feu et en demandant une échelle.

Quelques-uns coururent en chercher; mais, au milieu de ce désordre et de cette destruction, il était douloureux qu'ils pussent en trouver à temps.

L'incendie du rez-de-chaussée grandissait rapidement; au lieu de pétiller, la flamme commençait à gronder dans l'intérieur comme dans une fournaise. Jean Pérou, chargé de papiers et de sacs d'argent, était à cheval sur la fenêtre, criant qu'on l'aiderait à descendre; mais ceux qui se trouvaient là restaient immobiles par impuissance ou par épouvante. Je me sentis tout-à-coup saisi d'une courageuse volonté; l'idée du danger disparut, et je ne vis plus qu'un homme à sauver.

Je courus à une des fenêtres du rez-de-chaussée, et, m'aidant des volets, j'arrivai jusqu'au cordon du premier étage.

Là, mes épaules étaient presque au niveau des pieds du maître maçon; je lui criai de s'en servir comme d'un point d'appui.

Pérou, que l'émotion avait dégrisé, ne se le fit point répéter: il enjamba la fenêtre et se laissa glisser jusqu'à moi.

Son poids me fit d'abord perdre l'équilibre, je chancelai; mais, me rattrapant au mur, j'enfonçai

les ongles dans les jointures des pierres, auxquelles je me retins par un effort de vaillance, et le maçon se servit de mon corps comme d'une échelle pour arriver à terre sans malheur.

Ce fut seulement quand je l'eus rejoint qu'il me reconnut.

Il recula de trois pas, porta la main à son front, et, après avoir balbutié quelques mots que je ne pus comprendre, s'assit sur un débris de poutre qui fumait encore.

Tant d'événements coup sur coup l'avaient anéanti; il était sans force pour s'expliquer et pour remercier.

Peut-être lui manquait-il aussi la volonté. Jean Pérou était un cœur où les sentiments entraient aussi difficilement que le coin dans la pierre.

Rien que pour ne pas vous traiter en ennemi, il avait besoin d'un effort. Sa femme avait dû le quitter après dix-huit années de tourments et de patience, ses enfants avaient cherché hors de chez lui le pain des étrangers, et, de tous ceux avec lesquels il avait travaillé et vécu, aucun ne s'était fait son ami.

Devenu mon obligé depuis l'incendie du chantier, il renonça à me nuire, mais ce fut tout.

Quand je le rencontrais, il passait droit comme s'il ne m'eût jamais vu; si l'on parlait de moi, il ne disait plus rien ou s'en allait brusquement; l'ours avait seulement renoncé à mordre, sans s'ap-

provoquer.

Heureusement que les témoins du service rendu me dédommèrent de cette froideur; ils racontèrent comment je m'étais conduit avec le maître maçon, et l'on m'en sut d'autant plus de gré que l'on apprit en même temps que j'avais eu à en souffrir la veille. D'avoir seulement fait mon devoir parut de la générosité, et chacun me paya en estime ce que Jean Pérou me refusait en reconnaissance.

C'est véritablement à partir de ce moment que tout a commencé à me réussir.

Ainsi que l'architecte l'avait prévu, les travaux m'arrivèrent de tous côtés.

Après avoir lutté deux ans, le maître maçon quitta brusquement le pays sans rien dire, et je n'en ai jamais entendu parler depuis.

Bientôt un fils et une fille nous consolèrent de la perte de notre premier enfant. La bonne amitié, la joie, l'aisance et la santé formaient les quatre coins de notre ménage.

Geneviève chantait tout le jour; les petits grandissaient en gazouillant; l'argent venait de lui-même à notre armoire; la bonne chance brillait sur nous comme un plein soleil! Je puis dire que ce temps a été le meilleur de toute ma vie, car c'est celui où j'ai le mieux senti la bonté de Dieu.

(La suite au prochain numéro.)

Le bruit court que le général Tcherniaïeff vient d'être remplacé, après un échec important.

Le Times publie les dépêches suivantes :  
Berlin, 9 juillet.

Si vagues à beaucoup d'égards et si peu dignes de foi que soient les nouvelles contradictoires qui nous arrivent du théâtre de la guerre, on en sait assez pour avoir une idée générale des opérations serbo-monténégrines.

Les commandants slaves ont l'intention de couper les forces turques de manière à les séparer de leur base. Plusieurs milliers de monténégrins et d'insurgés, sous les ordres de Lazar Socica, l'heureux chef guérillero, ont occupé la route militaire conduisant de Nish à Trébigne, dans le but d'empêcher les nouveaux renforts turcs de pénétrer dans l'Herzégovine par la voie de mer.

Le général Tcherniaïeff tournant le flanc des Turcs, à Nish, cherche à s'établir sur leurs derrières. On pense qu'il cherchera à se rapprocher assez de Sofia pour pouvoir détruire le chemin plus au sud, et qu'il construira une position fortifiée dans un lieu propice entre Nish et Sofia. Deux nouveaux détachements opérant dans la direction de Sinizza et de Novi-Bazar travaillent à effectuer une jonction entre les forces de la Serbie méridionale et du Monténégro du sud, tandis que le prince Nikita, avec les forces principales monténégrines, cherche avec audace à se frayer un chemin pour se rendre à Mostar, la capitale de l'Herzégovine.

Berlin, 9 juillet.

Comme une partie des forces turques envoyées dans l'Herzégovine ont été envoyées en Bosnie pour aider à arrêter la marche du détachement serbe de la Drina, sous les ordres de Ranko Olympitch, la lenteur avec laquelle le prince de Monténégro se meut est probablement attribuable à la nécessité qu'il y a pour lui de garder sa frontière jusqu'à ce que l'échec éprouvé par les deux corps de la Serbie méridionale ait pu être réparé.

Un 5<sup>e</sup> corps serbe opérant sur le Timok, près de Widdin, est destiné à empêcher que la garnison de cette forteresse turque ne soit envoyée au sud pour attaquer le général Tcherniaïeff par derrière. S'il réussit à empêcher son mouvement, il importe peu qu'il se fraye ou non un chemin pour entrer en Bulgarie; mais afin de harasser le flanc turc, le corps a détaché des colonnes mobiles pour propager l'insurrection dans le territoire compris entre Widdin et Sofia. L'une de ces colonnes a, ces jours derniers, attaqué Ratchik.

Le Daily Telegraph publie la dépêche suivante :  
Berlin, 9 juillet.

On affirme ici qu'à la dernière entrevue entre le czar et l'empereur Guillaume à Innsbruck, ce dernier aurait positivement déclaré au premier que l'Allemagne consentait à tous les arrangements conclus entre la Russie et l'Autriche, pourvu qu'ils aboutissent à la localisation de la guerre, qu'ils accordassent des garanties aux insurgés, aussi bien qu'à la Serbie et au Monténégro, pour les protéger contre la vengeance de la Turquie, dans le cas où celle-ci serait victorieuse.

Les puissances, m'affirme-t-on, se sont entendues sur ces bases.

Une dépêche du Times, en date de Raguse, 10 juillet, dit que l'armée monténégrine, ayant complété sa réorganisation en combattant les insurgés, s'est remise en marche pour attaquer l'armée turque en Herzégovine.

On ignore sa position. D'après les derniers avis, Dervich-Pacha ne disposait à attaquer la frontière sud. Les monténégrins sont dans de bonnes dispositions défensives.

## SAUMUR

Il y a cinquante ans.

XXVII.

MADemoiselle MARS A SAUMUR.

(Suite.)

Dans leur numéro du dimanche 9 mai 1826, les Affiches de Saumur commençaient

en ces termes le compte rendu des deux premières représentations de M<sup>lle</sup> Mars :

« Avez-vous vu M<sup>lle</sup> Mars? avez-vous applaudi l'aimable Elmire, la séduisante Araminte? avez-vous admiré la charmante Hortense? avez-vous pleuré en écoutant l'intéressante Valérie? Telles sont les questions par lesquelles on s'aborde depuis deux jours, tels sont les sujets de conversations dans tous les salons.

« Quel art d'expression, quelle finesse d'intelligence, quel à-propos dans le geste, quel charme dans la voix, quel excès de vérité enfin! Pour la première fois je comprends qu'il est plus aisé de louer que de définir, plus facile d'admirer que de peindre.

« Ainsi, sortant de la représentation de Valérie, l'œil gros de larmes, le cœur rempli de mille sentiments que l'actrice y a soulevés, je sens que nulle langue ne rendrait ce que j'ai éprouvé, ce que j'éprouve encore.

« Il faudrait pour cela que notre langage fut aussi riche que le visage est mobile, aussi varié que les nuances de sentiments qui naissent dans le cœur, que chaque pensée délicate et secrète eût une expression distincte; mais si je ne me satisfais moi-même, comment espérer de satisfaire les autres, peut-être encore plus émus, plus transportés que je ne le suis? Je serais tenté de faire comme le Temps, de m'arrêter muet devant ce qu'il respecte, et comme il a dit: Ce talent est immortel, il s'accroît chaque jour et brave mon empire, je dirais: ceci est divin et demande un autre peintre que moi. Mais se contenterait-on de ma silencieuse admiration?

« Pour donner la mesure de son talent et montrer que ses études embrassent l'ancien et le nouveau répertoire, M<sup>lle</sup> Mars a paru, aux deux représentations données les 4 et 6 juillet, dans l'École des Vieillards et les Fausses Confidences, Tartuffe et Valérie. »

Le journal de Saumur entre ensuite dans de longs détails sur la façon dont M<sup>lle</sup> Mars avait joué sur notre scène les rôles d'Hortense, d'Araminte et d'Elmire, dans les trois premières pièces. Les éloges les plus enthousiastes et aussi les plus justes y sont prodigués à la célèbre actrice, dont la présence fit époque dans nos annales. Il est inutile de publier en entier l'article du chroniqueur saumurois de 1826; nous nous contenterons de donner demain le passage concernant l'interprétation du rôle de Valérie.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier soir, le coucher du soleil a été accompagné d'un météore assez rare.

A peine le soleil était-il à moitié caché derrière l'horizon, laissant paraître un demi-cercle de feu, qu'une traînée de lumière blanche, large de 3 ou 4 degrés, apparut, s'élevant perpendiculairement et embrassant en hauteur un espace de 45 degrés environ.

Les nuances se sont successivement modifiées, et du jaune pâle ont passé à l'orange et au rouge. La couleur était d'autant plus vive que le soleil s'éloignait davantage au-dessous de l'horizon. Ce phénomène a duré une heure. L'intensité de la lumière a presque toujours été la même, et le phénomène a pris fin par la diminution de la traînée lumineuse. La réflexion de ce météore dans la Loire produisait le plus brillant effet.

### DISTRIBUTIONS DE PRIX.

La distribution des prix aux élèves des Ecoles chrétiennes des Frères aura lieu le mardi 25 juillet, à 2 heures, dans la cour de l'établissement, montée du Fort.

La naissante musique instrumentale, due à la générosité de plusieurs personnes, y fera entendre ses premiers accords.

La distribution solennelle des prix de l'Institution Saint-Louis aura lieu le mercredi 2 août, à une heure après midi, sous la présidence de M<sup>sr</sup> l'Evêque d'Angers.

Les travaux de dessin seront exposés, dans une des salles de l'établissement, depuis le lundi 31 juillet, à midi, jusqu'après la distribution.

### La deuxième portion du contingent.

La commission du budget, d'accord avec M. le général de Cissey, a proposé une augmentation de 13 millions au budget de la

guerre, pour mettre le ministre en mesure d'appliquer strictement la loi du 24 juillet 1872 sur le recrutement, en ce qui concerne la deuxième portion du contingent.

Cette loi prescrit de conserver les jeunes gens de la deuxième portion pendant une année entière sous les drapeaux. Depuis 1873, faute de crédits suffisants, l'Assemblée nationale avait abaissé provisoirement à six mois le temps de présence de cette partie de la classe. Il n'en sera plus de même en 1877, et tous les Français appelés sous les drapeaux serviront au moins pendant une période de douze mois.

### Les réservistes. — Classes 1868 et 1869.

Le ministre de la guerre a également soumis à la commission du budget un projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires à son ministère sur l'exercice 1876. Parmi ces crédits figure une demande de 6 millions 300,000 fr. pour l'appel des réservistes cette année.

Le ministre a fait savoir à la commission qu'il comptait appeler sous les drapeaux cette année, pendant vingt-huit jours, deux classes de réservistes, celles de 1868 et 1869, au lieu d'une, comme cela s'était fait l'année dernière. Le ministre veut que les théories nouvelles reçoivent la plus grande application possible et que les réservistes se familiarisent le plus possible avec les marches et les contre-marches que comportent maintenant les manœuvres.

### Cours public et gratuit de Viticulture

Professé par M. DU BREUIL,

A SAUMUR, DANS LA SALLE DE L'HOTEL-DE-VILLE.

Vendredi 14 juillet, à 9 h. 1/2 du matin.

Opérations contre les intempéries et les maladies.

A 3 heures du soir, LEÇONS PRATIQUES au Jardin des Plantes.

Samedi 15 juillet, à 9 h. 1/2 du matin.

### CLOTURE DU COURS.

Insectes nuisibles. — Vendange. — Modes d'exploitation. — Compte de culture.

Le tirage mensuel des bureaux, à la Chambre des députés, a eu lieu le 10 juillet. MM. Benoist, Janvier de la Motte et de Soland font partie du 1<sup>er</sup> bureau, M. Maillé du 3<sup>e</sup>, M. le comte de Maillé du 8<sup>e</sup>, M. le comte de Civrac du 9<sup>e</sup>, M. Berger du 10<sup>e</sup>.

### Voyage à la mer, aux Sables-d'Olonne.

#### TRAINS DE PLAISIR.

La Compagnie de la Vendée a l'honneur d'informer le public que, le samedi 15 juillet 1876, un train de plaisir de 3<sup>e</sup> classe aura lieu au départ de Tours, Poitiers et Saumur et stations intermédiaires pour les Sables-d'Olonne et retour.

Le train de plaisir de Saumur à 7 heures 40 du soir pour arriver aux Sables le dimanche à 5 heures 30 du matin. Il repartira des Sables le soir à 10 heures 40 pour arriver à Saumur le lundi matin à 9 heures 37.

En outre, dans toutes les gares et stations de la Compagnie, on trouvera des billets de saison de toutes classes, aux réductions de 40 0/0, valables pendant 7 jours.

Le dimanche 16 juillet, grande fête aux Sables.

Concert de jour au Casino.  
Coursés de chevaux d'amateurs à 4 heures sur la plage.

Coursés d'ânes à 5 heures.  
Spectacles, bals, concerts, feu d'artifice tiré à 9 heures 1/2 du soir par M. Kervella, de Nantes.

Le 6 juillet, le nommé Daviau, André, âgé de 76 ans, propriétaire à Ambillou, s'est pendu dans les bois de Louerre.

Dans une commune du département de la Vienne, un ouvrier montait à une échelle pour rejoindre sur la toiture un ouvrier couvreur, occupé à des réparations.

Au moment où il allait enjamber le sommet de l'échelle, le pied lui a manqué, le malheureux est tombé sur une palissade formée de pieux à pointes aiguës. Il s'est littéralement empalé; le corps a été traversé presque de part en part.

C'est en se débattant, au milieu des tranches de la plus horrible des morts, que l'infortuné Lebeau est allé tomber à terre; le sang alors s'est mis à couler avec abondance.

La victime a succombé au bout de quelques instants.

### EXCURSIONS

Dans l'Ouest et le Centre de la France.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans est autorisée à délivrer, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre prochain, des billets de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe, pour voyages à parcours circulaire dans l'Ouest et le Centre de la France, aux prix et conditions indiqués ci-après :

#### TARIF.

#### ITINÉRAIRE DU VOYAGE :

De Paris à Orléans,  
D'Orléans à Blois,  
De Blois à Tours,  
De Tours à Saumur,  
De Saumur à Angers,  
D'Angers à Nantes,  
De Nantes à Saint-Nazaire et retour à Nantes,  
De Nantes à la Roche-sur-Yon et retour à Nantes,  
De Nantes à Bressuire,  
De Bressuire à Niort,  
De Niort à La Rochelle,  
De La Rochelle à Rochefort,  
De Rochefort à Poitiers,  
De Poitiers à Angoulême,  
D'Angoulême à Bordeaux-Bastide,  
De Bordeaux-Bastide à Périgueux,  
De Périgueux à Limoges,  
De Limoges à Aubusson,  
D'Aubusson à Montluçon,  
De Montluçon à Bourges,  
De Bourges à Vierzon,  
De Vierzon à Châteauroux et retour à Vierzon,  
De Vierzon à Paris.

Prix des billets: 1<sup>re</sup> classe, 175 fr.; 2<sup>e</sup> classe, 130 fr.

Conditions. — Les billets d'excursion sont personnels et valables pendant 30 jours. Ils donnent accès dans tous les trains. Toutefois, les billets de 2<sup>e</sup> classe ne sont admis que dans les trains qui comportent des voitures de cette classe.

Au-dessous de 3 ans, les enfants ne paient rien, à la condition d'être portés sur les genoux des personnes qui les accompagnent. — De 3 à 7 ans, ils paient demi-place et ont droit à une place distincte; toutefois, dans un même compartiment, deux enfants ne pourront occuper que la place d'un voyageur. — Au-dessus de 7 ans, ils paient place entière.

Les voyageurs peuvent s'arrêter aux gares intermédiaires situées entre les points indiqués à l'itinéraire, à la condition de déposer, pendant le temps de leur séjour, leurs billets à la gare à laquelle ils s'arrêtent.

Les voyageurs peuvent suivre, à leur gré, l'itinéraire dans l'ordre inverse de celui indiqué ci-dessus.

Ils peuvent également ne pas effectuer tous les parcours détaillés dans cet itinéraire, et se rendre directement sur les seuls points où ils désirent passer ou séjourner, en suivant toutefois le sens général de l'itinéraire qu'ils ont choisi et en abandonnant leurs droits aux parcours non effectués.

Les voyageurs doivent représenter, à toute réquisition des agents des Compagnies, l'ensemble de leurs billets, sauf les coupons détachés pour les parcours antérieurs. Ils sont tenus, en outre, de donner leur signature chaque fois qu'elle leur est demandée.

Tout coupon isolé sera considéré comme nul, refusé et retiré, si le voyageur ne peut représenter, en même temps, les autres parties du billet qui doivent rester entre ses mains, y compris la couverture qui porte sa signature et la date après laquelle le billet n'est plus valable.

Moyennant le droit de 0 fr. 40 c. par chaque enregistrement, les voyageurs ont droit au transport gratuit, sur le chemin de fer, de 30 kilogr. de bagages par billet entier, et de 20 kilogr. par demi-place. Au-dessus de ce poids, l'excédant est payé d'après les tarifs généraux des Compagnies.

Avis important. — Pour chaque partie du parcours, les bagages sont enregistrés à chaque point de départ. En cas de séjour des bagages dans l'une des gares du parcours autorisé, il sera dû les frais accessoires de dépôt, conformément aux tarifs généraux des Compagnies.

Pour les articles non signés : P. GODET.

**Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE**  
(juin 1876), à 60 centimes par numéro mensuel :

**Texte.**

N° 23. — J.-N. Laugier, graveur. — Société. — Proverbe chinois. — Le signe de Cain, nouvelle. — Questions. — Boccherini et le prince des Asturies. — Vestibule d'un château en 1620. — Règles pour la description des objets d'art contenus dans une église. — Trois sortes de biens. — La Santé. — Le Découpage et la Marqueterie.  
N° 24. — La Perle de l'Oberland. — Le Signe de Cain, nouvelle (suite). — Instinct de l'immortalité. — Peinture sur porcelaine et sur faïence (fin). — L'Herpétion ténaculé. — Le Journal de l'abbé Christophe Petit. — Enseignement de la morale. — Habitations des classes ouvrières à Londres. — Une Ourse et ses petits. — Pensées indiennes. — Serrurier : les Sonnettes. — Mouley Zidant et le chevalier de Razilly. — Règle d'Antiphonaire. — Mot de l'énigme chinoise de la page 163.  
N° 25. — La Vis de Saint-Gilles (Gard). — Le

Forgeron du village. — Le Signe de Cain, nouvelle (suite). — Les Chaussures au Musée historique du costume. — Les Géographes (suite). — Du Devoir de respecter ce qui est beau. — Les Exemples de la Grèce. — Toul (fin). — Le Tiaris orné.  
N° 26. — Raffaellino del Garbo. — Le Signe de Cain, nouvelle (suite). — Hospice des incurables d'Ivry (Seine). — Le Chromis père de famille. — La Vraie Solitude. — Le Découpage et la Marqueterie (suite). — Sécateur du seizième siècle.

**Gravures.**

N° 23. — Laugier, graveur en taille-douce, d'après le portrait peint par son neveu. — Vestibule d'un château du dix-septième siècle (Musée du Louvre; Peinture). — Le Découpage et la Marqueterie (6 fig.).  
N° 24. — Chute de l'Aar, à la Handeck (Suisse). — Peinture sur porcelaine (2 grav.). — L'Herpétion ténaculé. — Règle d'Antiphonaire de la collection de M. A. Jubinal.  
N° 25. — La Vis de Saint-Gilles (Gard). — Chaussures exposées au Musée historique du costume, en 1874 (2 grav.). — Le Tiaris orné et son nid.

N° 26. — Un dessin de Raffaellino del Garbo, à la galerie de Florence. — Hospice des incurables d'Ivry : Plan et Vue à vol d'oiseau (2 grav.). — Le Découpage et la Marqueterie (9 fig.). — Sécateur du seizième siècle (collection A. Jubinal).

**CRÉDIT GÉNÉRAL.** — La maison ABEL PILON, de Paris, par une excellente combinaison, offre à tous son concours. (Voir aux annonces.)

**LES FRÈRES MAHON** : médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie BAUDRY, place du Pilori. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'été, à partir du 26 juin**

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 — 30 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 —
1 — 30 — soir.	7 — 40 —	9 — 30 —	11 — 41 —
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 —	9 h. 37 m. matin.	3 — 30 —
12 — 30 — soir.	6 — 20 —	7 — 30 —	11 — 39 —
Tous ces trains sont omnibus.			

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 JUILLET 1876.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre. . . . .	68	60	»	Soc. gén. de Crédit industriel et	727	50	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	662	50	10
4 1/2 % jouiss. septembre. . . . .	99	50	»	comm., 195 fr. p. j. nov. . . . .	147	50	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	597	50	»
5 % jouiss. novembre. . . . .	106	95	»	Crédit Foncier d'Autriche . . . . .	460	»	»	Société autrichienne, j. janv. . . . .	546	25	»
Obligations du Trésor, t. payé. . . . .	480	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août. . . . .	455	1	25	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857 . . . . .	493	»	»	Est, jouissance nov. . . . .	503	75	»	Orléans. . . . .	319	75	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 . . . . .	493	»	»	Paris-Lyon-Méditerran., j. nov. . . . .	970	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	317	»	»
— 1865, 4 % . . . . .	505	»	»	Midi, jouissance juillet. . . . .	750	»	»	Est . . . . .	314	50	»
— 1869, 3 % . . . . .	376	»	»	Orléans, jouissance octobre. . . . .	1010	»	»	Nord . . . . .	320	75	»
— 1871, 3 % . . . . .	347	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65. . . . .	643	50	»	Ouest . . . . .	318	25	»
— 1875, 4 % . . . . .	482	50	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill. . . . .	1215	»	»	Midi. . . . .	310	50	»
Banque de France, j. juillet. . . . .	3019	»	10	Compagnie parisienne du Gaz. . . . .	1215	»	7	Deux-Charentes . . . . .	305	»	»
Comptoir d'escompte, j. août. . . . .	660	»	»	Société Immobilière, j. janv. . . . .	14	50	»	Yvendée . . . . .	260	»	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill. . . . .	365	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill. . . . .	310	»	»	Canal de Suez. . . . .	525	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr. . . . .	337	50	»								
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p. . . . .	710	»	»								

**CHEMIN DE FER D'ORLÈANS**

**GARE DE SAUMUR**

**(Service d'été, 1<sup>er</sup> mai 1876)**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS**

3 heures 8 minutes du matin, express-omnibus (5 arrêts à Saumur)	6 — 45 —
9 — 1 —	1 — 37 —
4 — 10 —	7 — 17 —
7 — 17 —	10 — 37 —

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI**

3 heures 20 minutes du matin, direct-omnibus	8 — 20 —
9 — 41 —	12 — 38 —
4 — 44 —	10 — 34 —

Letraïn d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à Saumur à 10 heures 37 minutes du matin.

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE BIGNONEAU.**

Les créanciers de la faillite du sieur Bignoneau, Albert, lithographe à Saumur, qui n'ont pas encore remis leurs titres de créance, sont invités à se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, augmenté d'un jour par cinq myriamètres de distance, au syndic de ladite faillite et à lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indiquant les sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal de commerce; il leur en sera donné récépissé. La vérification des créances est fixée au vendredi 28 juillet 1876, à midi, dans la chambre du conseil du tribunal de commerce.

Le greffier,  
L. BONNEAU.  
(333)

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE DE LA SOCIÉTÉ NOËL ET DARNAUT.**

Les créanciers de la faillite de la société Noël et Darnault, négociants en vins à Saint-Florent, qui n'ont pas encore remis leurs titres de créances, sont invités à se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, augmenté d'un jour par cinq myriamètres de distance, au syndic de ladite faillite et à lui remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, indiquant les sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du tribunal de commerce; il leur en sera donné récépissé. La vérification des créances est fixée au mercredi 2 août 1876, à midi, dans la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur.

Le greffier,  
L. BONNEAU.  
(334)

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE DARNAUT.**

Les créanciers de la faillite du sieur Darnault, Armand, marchand de vins en gros à Saint-Florent, sont prévenus que la continuation de la vérification et de l'affirmation des créances aura lieu le mercredi 2 août 1876, à midi, dans la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur.

Le greffier,  
L. BONNEAU.  
(335)

**A LOUER**

En totalité ou par parties,

Vastes appartements, caves propres au commerce des vins, greniers, écurie, remise, rue des Basses-Perrières, 3.

S'adresser à M. PASQUIER, pharmacien.  
(268)

Etude de M<sup>e</sup> PLAIS, notaire à Château-la-Vallière (Indre-et-Loire).

**ADJUDICATION**

SUR UNE ENCHÈRE,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> PLAIS, notaire à Château-la-Vallière (Indre-et-Loire),

**Le dimanche 16 juillet 1876, à une heure du soir,**

**DE LA JOLIE PROPRIÉTÉ**

DE LA

**BOUSSINIÈRE-DES-DOUVES**

Sise commune de Couesmes (Indre-et-Loire), près de Château-la-Vallière,

Comprenant :

Petit château en parfait état, communs, jardins anglais et potagers, plantés de beaux arbres et coupés d'eaux vives, grandes et bonnes prairies réservées, et une très-belle ferme; Le tout en un tenant, contenant 50 hectares.

Revenu sérieux. — Mise à prix fixée par jugement : 80,000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> FOUCHARD, notaire au Mans;

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> PLAIS, notaire à Château-la-Vallière, rédacteur du cahier des charges. (254)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A AFFERMER**

PAR ADJUDICATION,

**Le dimanche 23 juillet 1876, à l'heure de midi,**

Pour trois, six ou neuf années, du 1<sup>er</sup> septembre 1876,

**LA CHASSE**

SUR

**LA TERRE DE POCÉ**

Commune de Distré,

Superficie : 63 hectares,

ET SUR

**LA TERRE DE LA BELORDERIE**

Communes de Verrie, Trèves et Gennes,

Superficie : 203 hectares.

La terre de la Belorderie comprendra une maison avec servitudes, sise à Milly, pouvant servir de rendez-vous de chasse.

Communications faciles.

S'adresser, pour visiter, aux gardes particuliers, MM. GUSTIN NAU, à Roumarson, HUBERT, à Milly, et à M<sup>e</sup> MÉHOUS, dépositaire du cahier des charges. (290)

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

L'étude de M<sup>e</sup> LE RAY, avoué, successeur de M<sup>e</sup> CHEDEAU, est transférée rue de Bordeaux, 4.

M<sup>e</sup> COURTOIS, notaire aux Rosiers-sur-Loire, demande un principal clerc capable.

**ANCIENNE PHARMACIE PASQUIER**

20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

**A. GLOSIER**

Pharmacien-chimiste, successeur.

Comme par le passé, on trouvera à la pharmacie un grand assortiment de **bandages herniaires, de ceintures abdominales, de bas élastiques pour varices.**

Ces articles étant une spécialité de la maison, sont de première qualité et à des prix très-modérés.

Appareils spéciaux, confectionnés sur mesure.

**RIELLANT**

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

**LE BIEN PUBLIC**

DE PARIS

Journal quotidien, politique et littéraire

LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIeux

Informations rapides et précises

Expédié par les trains-poste du soir

PRIMES EXCEPTIONNELLES

La Réforme économique,

Le Journal des Jeunes Mères,

La Vie domestique, etc.

DÉPARTEMENTS

Trois mois : 15 fr. | Six mois : 30 fr. | Un an : 60 fr.

Un Numéro : 45 centimes

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS

Sur demande par lettre affranchie

Paris, Rue Coq-Héron, 5

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

**ABONNEMENTS :**

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 3 fr. d<sup>e</sup> pour les départements 4 fr.

**CRÉDIT GÉNÉRAL**

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE

**CINQ FRANCS PAR MOIS**

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mensualités, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quinze jours pour un achat de cent francs et au-dessous.

**ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris**

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr. et définitive, publiée par Michel Lévy, 24 vol. in-8<sup>e</sup>.

MISSALE ROMANUM, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.

Los Evangelios. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement relié. 700 fr.

DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.

Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.

Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8<sup>e</sup>, gravures sur acier et colorées, broché. 80 fr.

Causos célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.

Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.

PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8<sup>e</sup>. 420 fr.

BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8<sup>e</sup>. 42 fr.

L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8<sup>e</sup>. 65 fr.

Ouvrages de M<sup>e</sup> MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, etc.

**CRÉDIT MUSICAL**

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en ouvrages musicaux édités à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés de Musique religieuse, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve dans les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, dirigées par Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 14 volumes grand format. Prix : 100 fr.

Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, les Livres des Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

**LA SITUATION**

ET

**FIGARO FINANCIER**

**DEUX JOURNAUX POUR LE PRIX D'UN SEUL**

Ensemble : 10 fr. par an; — 3 mois, 3 fr.

Séparément : Situation, 8 fr. par an; — 3 mois, 2 fr.

Figaro, 6 fr. par an; — 3 mois, 1 fr. 50.

Les deux journaux, paraissant, l'un le Jeudi, l'autre le Dimanche, sont la publication la plus complète et la mieux renseignée.

LES PORTEURS DE TITRES, dans un temps où les meilleures valeurs atteintes, ont un intérêt pressant à être renseignés, presque au jour le jour sur l'état du marché, les fluctuations des cours et l'imprévu des événements. Un seul numéro par semaine ne suffit plus.

Cette double publication répond aux besoins du public financier et lui fait connaître les deux journaux pour LE PRIX D'UN SEUL.

Renseignements demandés envoyés SANS FRAIS.

On s'abonne contre envoi de timbres-poste, à l'administration, 10, rue Vivienne, PARIS.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.